



L'essentiel & plus encore

Terres Solidaires

du grand sud

N°57 - juin 2020



SOMMAIRE

2 ► **UNE QUESTION ? COMMENT CONTACTER LA MSA**

3 ► **MESSAGE À NOS LECTEURS**

NET@TTITUDE

- Confinés et branchés
- Mon espace privé, pour faire quoi ?

4 ► **BRÈVES D'INFOS**

- Veiller à votre santé
- Election du président de la MSA Grand Sud
- Aude : cumul RSA et travail saisonnier
- Protéger vos données
- Sécurité du travail : pour former vos saisonniers, suivez les guides

5-6 ► **LA VIE DES ELUS QUI EST L'ÉLU MSA PRÈS DE CHEZ VOUS ?**

Les élus dans les Pyrénées-Orientales
Les élus dans l'Aude

Editorial

En début d'année 2020, nous sommes tous souhaités une bonne année 2020 et surtout une bonne santé. Quelques semaines plus tard, nous sommes tous confinés et commençons à mettre en œuvre le déconfinement. Entre ces deux moments, l'inimaginable depuis des décennies s'est produit, une pandémie mondiale a paralysé une grande partie de notre monde. Nous avons tous suivi, avec inquiétude, l'augmentation, jour après jour et de plus en plus proche de nous, du nombre de malades, du nombre de patients en réanimation et de personnes décédées.

Nos anciens avaient la mémoire des grandes épidémies qui, depuis des temps immémoriaux, ont dévasté les populations. Nous l'avons oublié préférant penser que la science pouvait tout et que nos sociétés évoluées étaient désormais au-dessus des lois de la nature. L'épisode du virus H1N1 en 2009/2010 nous a, après une première phase d'inquiétude, confortés dans nos certitudes mais force est de constater que la nature reste la plus forte.

Si nous parvenons à surmonter

cette pandémie, serons-nous collectivement assez humbles pour reconsidérer nos modes de vie et redonner à la terre ses droits ? L'avenir nous le dira sachant que nous sommes tous acteurs à notre niveau de ce rééquilibrage.

Sur un plan plus pratique, la MSA s'est immédiatement mobilisée pour mettre en œuvre les consignes des pouvoirs publics relatives au confinement tout en maintenant un service le plus complet possible à l'ensemble de nos ressortissants. Cela a été difficile parce qu'il fallait mettre l'ensemble des collaborateurs en télétravail en quelques jours mais je salue le travail de la Direction, de l'encadrement et du personnel de la MSA Grand Sud qui a réussi ce challenge difficile.

La MSA s'est également mobilisée pour communiquer largement envers ses différents publics les informations nécessaires, qu'il s'agisse des particuliers en ce qui concerne les prestations santé, famille/logement ou retraite, ou bien les entreprises en ce qui concerne les dispositions économiques relatives au paiement des charges ou à l'exercice des métiers

et la protection des exploitants et des salariés dans les différentes filières.

Bien entendu, nos travailleurs sociaux sont présents et mobilisés pour accompagner les situations difficiles liées à cette crise ; de même, les services de santé au travail ont été présents pour conseiller et accompagner les entreprises lors de la mise en place du confinement ou à l'occasion de la gestion du déconfinement.

Nos nouveaux élus cantonaux, issus des élections MSA de début 2020, auraient dû se réunir en mars dernier pour élire un nouveau conseil d'administration ; cette élection a été reportée et devrait normalement, si tout va bien, avoir lieu en septembre prochain. Néanmoins, nos délégués sont mobilisés et prêts à faire remonter aux services de la MSA les situations de difficultés rencontrées ; n'hésitez pas à les solliciter si vous êtes en difficulté du fait de la crise.

Prenez soin de vous,

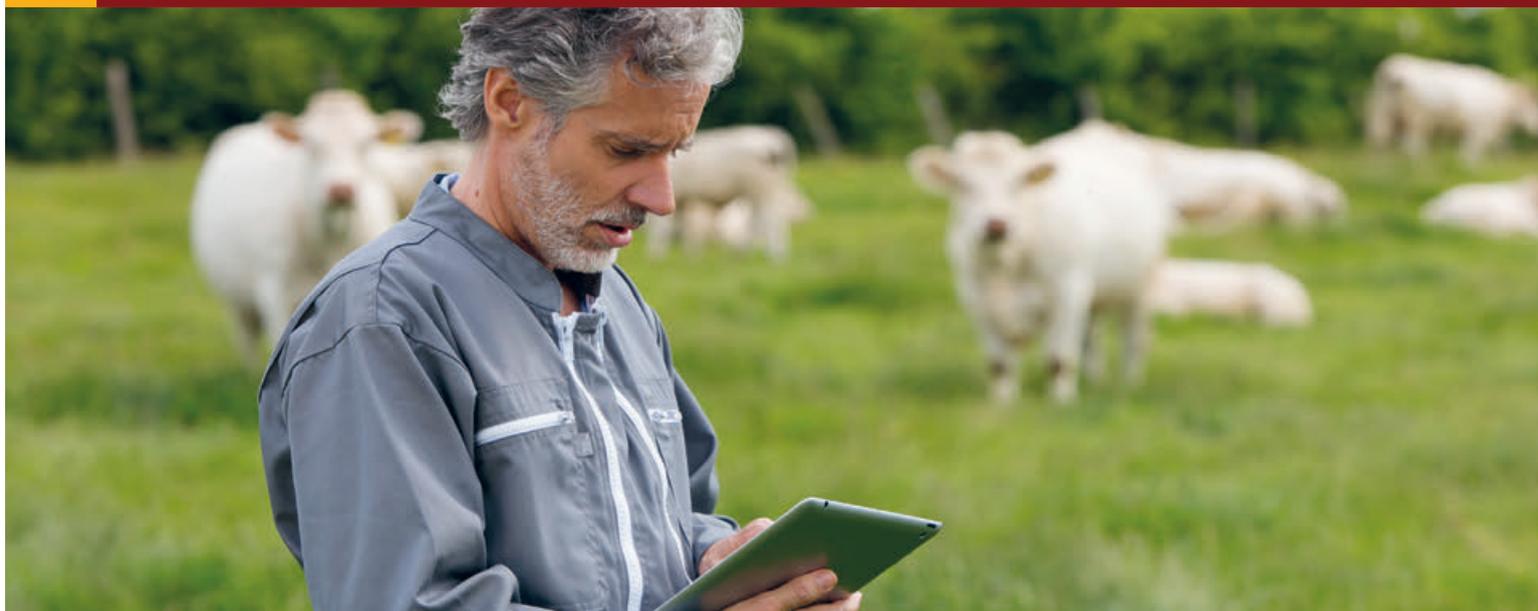
Claude BERTOLOTTI
Président MSA Grand Sud

Directeur de publication : Denis Ramet

Mise en page et impression : ETHAP

Crédit photo : CCMSA service images : T. Lannie, JM. Delage, Pixabay : Tuku, Flaticon : freepik, ligne-claire
ISSN 1621-5656

Une question ? Comment contacter la MSA



La sécurité sociale, et la MSA pour le monde agricole, nous protège lors des crises. Nos missions de service public ont été maintenues grâce à un recours massif au digital. Les échanges par téléphone et par mail, via votre espace privé sur le site de la MSA Grand Sud, sont donc à privilégier. La MSA vous propose des points de contact dans le cadre d'un déconfinement progressif de la population. Retrouvez ici la liste des contacts à utiliser selon votre question.



Pour tous

Toutes les prestations

Pour tous renseignements sur vos prestations en santé, famille, logement, retraite :

- accueil **téléphonique** au 04 68 55 11 66. Nos conseillers sont mobilisés sur place ou depuis leur domicile pour vous répondre. Vous avez la possibilité d'enregistrer vos coordonnées téléphoniques pour être rappelé dans les 48 h au plus tard.

- accueils **physiques** de Carcassonne, Narbonne et Perpignan : ouverts **uniquement sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf vendredi 16 h).

Utilisez le service en ligne « *Demander un rendez-vous* » et suivez les évolutions d'ouvertures des autres lieux d'accueils sur grandsud.msa.fr.

- Message : utilisez le service « *Envoyer un message* » une fois connecté à Mon espace privé.

Sur le web

Pour être aidé pour utiliser les services en ligne : contact de l'assistance internet au 04 71 64 57 42 de 8 h 15 à 12 h 15 durant la crise sanitaire.

Contact à privilégier si possible : assistanceinternet_sudest@siera.msa.fr

Aides de secours

Pour des difficultés qui n'entrent pas dans le cadre prévu par la loi, la MSA Grand Sud finance des aides individuelles attribuées selon les situations. Ces prestations extra-légales concernent le handicap, la dépendance, la santé. Elles peuvent aussi recouvrir l'aménagement du domicile pour le rendre plus accessible, l'aide ménagère ou le portage de repas pour nos aînés,...

Les travailleurs sociaux assurent une permanence téléphonique.

Contact : 04 68 55 11 66 et asd.blf@grandsud.msa.fr

Personnes isolées

Pour sécuriser des personnes isolées : la téléassistance de Présence Verte Grand Sud permet, à l'aide d'un bracelet ou d'un mobile, d'intégrer une personne isolée dans un réseau de solidarité qui interviendra à la moindre alerte.

Contact : 04 68 47 07 90 et pv11-66@presenceverte.fr



Exploitants et employeurs

Prévention

Les conseillers de prévention, médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition pour réfléchir avec vous à la mise en œuvre des mesures de prévention liées à la crise sanitaire en fonction de vos spécificités de production.

Contact : prp.blf@grandsud.msa.fr

Emploi

Pour vous aider dans la recherche de travailleurs saisonniers et assurer les déclarations d'embauche : sur l'Aude, groupement d'employeurs Agri11 et Gem11 au 07 81 23 39 94, melanie.bary@servicederemplacement.fr

Travailleurs isolés

La formule Mobil'activ de Présence Verte Grand Sud permet de déclencher une alerte ou un secours, lors d'une difficulté en situation de travail isolé.

Contact : 04 68 47 07 90 et pv11-66@presenceverte.fr

Garde d'enfants

Aide financière pour les exploitantes (sous conditions) : dans l'Aude, service de remplacement SR2A au 04 68 11 77 96.

Difficultés financières

Demande d'échéancier et de plan de paiement : recouvrement_contentieux.blf@grandsud.msa.fr



Salariés

Pour toute demande de renseignement ou de visite : service santé au travail au 04 68 82 65 25 et sante_au_travail.blf@grandsud.msa.fr

Confinés et branchés

- Message à nos lecteurs -

Au moment où le journal est écrit, le confinement de la population est encore en place. Terres solidaires est imprimé, mis sous pli et distribué par La Poste pendant la mise en place des premières mesures de déconfinement. La MSA appliquera les directives gouvernementales prises depuis la rédaction de ces dernières lignes.

En ce moment, nos pensées sont tournées vers toutes celles et ceux qui souffrent durant cette crise sanitaire, également vers toutes celles et ceux qui se mobilisent pour aider la population à la traverser. Le monde agricole, exploitants comme salariés, a été remis au centre des préoccupations nationales.

La MSA a maintenu et assuré ses activités dès le début du confinement. Depuis ces derniers mois, la MSA vous soutient pour traverser cette épreuve, avec des reports de date de paiement, des aides exceptionnelles, des appels téléphoniques aux populations fragiles ou isolées,... Durant et après cette crise, la MSA reste à vos côtés.

Avez-vous imaginé ces derniers mois de confinement sans internet ? Paradoxalement internet nous rapproche. Il vous a permis de garder un contact avec vos proches. Il nous a permis de poursuivre notre activité et d'assurer le traitement de vos demandes.

Durant les situations de crise comme celle que nous vivons, il est indispensable que nous gardions contact, que la MSA puisse vous joindre et vous informer de vos droits et des services existants.

Internet est LA solution incontournable. Nous vous invitons à renseigner vos coordonnées dans Mon espace privé et à paramétrer les préférences d'envoi sur électronique (acceptation des campagnes) afin de recevoir nos informations. Bien sûr, vous pourrez à tout moment vous désabonner de ces envois.



Astuce d'extraneute :

« Pour contacter la MSA, j'utilise systématiquement les services en ligne. Au moins, je ne perds pas de temps. Cela fonctionne très bien et la réponse est plutôt rapide : le lendemain ou le surlendemain.

Mais si j'ai une question plus complexe, je prends rendez-vous par téléphone. C'est pratique et c'est suffisant pour faire avancer mon dossier. » Marc, 54 ans.

MON ESPACE PRIVÉ, POUR FAIRE QUOI ?

Pour garder contact avec la MSA et faciliter nos échanges :

- en nous écrivant (« Envoyer un message ») dans une messagerie sécurisée.

- « Envoyer un document » (justificatifs pour une prestation, un changement d'adresse,...) de manière sécurisée.

- « Demander un rendez-vous » téléphonique lors du confinement, à l'accueil lors de sa réouverture.

Pour demander des prestations qui correspondent à votre situation (santé, famille, logement,...). Vous pouvez même « Demander ma retraite » durant un confinement, c'est possible ! Toutes les demandes de prestations et les déclarations peuvent être effectuées par internet dans Mon espace privé. Les démarches sont rapides, sécurisées, depuis chez vous.

Vous pourrez accéder en direct à vos attestations (fiscale, paiement de prestations, médecin traitant,...) avec « Obtenir une attestation ».

Pour suivre vos demandes

Vous pouvez suivre vos remboursements de soins au fil de l'eau (actuellement vous ne recevez ces décomptes que tous les six mois) ou vos paiements de prestations familiales ou retraite.

Dès que votre dossier est traité, vous en êtes informé par un mail de la MSA. Cette option est possible grâce à la réception électronique (à paramétrer dans « Mon compte »). A la place d'un courrier, vous recevez un mail contenant un lien vers une information personnelle. Les courriers de la MSA sont ensuite stockés dans Mon espace privé durant plusieurs mois.

Nouveau Vous pouvez déposer en ligne toutes vos feuilles de soins papier (médecin, spécialiste, pharmacie) avec le service « Envoyer un document ».

Les services en ligne ont évolué face au contexte du COVID-19. Le traitement a été paramétré afin de gérer rapidement l'identification de votre demande et son remboursement. Ainsi, vous serez remboursés rapidement.



Brèves d'information

Veiller à votre santé

Les dépistages ont été suspendus temporairement et reprendront progressivement à la fin du confinement. Un dépistage sert à détecter un problème de santé dès son début, lorsqu'il n'y a pas forcément de signe d'alerte. En cas de signe, il est utile de consulter rapidement pour ne pas retarder le diagnostic. **De même, il est également nécessaire que les assurés avec une pathologie chronique continuent à se faire suivre par leur médecin, malgré les restrictions du confinement.**

Election du président de la MSA Grand Sud

Les nouveaux délégués cantonaux devraient être amenés à élire le nouveau conseil d'administration de la MSA Grand Sud à la rentrée au début de l'automne. Ce nouveau conseil d'administration élira ensuite le président de la MSA Grand Sud. Les délégués seront informés par courrier des modalités de tenue de l'Assemblée Générale électorale. La crise sanitaire du covid-19 avait conduit à l'annulation de l'Assemblée Générale initialement prévue en mars.

Aude : cumul RSA et travail saisonnier



Le président du Conseil Départemental de l'Aude a autorisé le cumul du RSA et des revenus tirés des activités salariées et saisonnières agricoles d'avril à décembre 2020. Cette mesure vise à réduire les difficultés de recrutement auxquelles sont confrontés les exploitants agricoles. Ainsi, tous les bénéficiaires du RSA ayant des droits ouverts et payables sont concernés.

Cette neutralisation des revenus tirés d'une activité de salarié saisonnier agricole n'est pas automatique. Le bénéficiaire du RSA doit en faire la demande auprès du service RSA du Conseil Départemental (envoi par mail du contrat de travail et des bulletins de salaire). La MSA ne pourra procéder à la neutralisation de ces revenus qu'après avoir reçu la décision favorable du Conseil Départemental.

Protéger vos données

Dans le cadre de la délégation de service public de la protection sociale, la MSA Grand Sud met en œuvre des traitements de données à caractère personnel de ses

ressortissants. La MSA Grand Sud s'engage à respecter la vie privée des personnes concernées en appliquant une collecte et une conservation de leurs informations personnelles sobre et responsable, dans le respect des dispositions légales.

La MSA a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) qui veille au respect des règles de protection de vos données personnelles. Il est votre interlocuteur pour exercer votre droit d'accès à vos informations.

Contact par courrier : MSA Grand Sud, DPO, 6 rue du Palais, 11011 Carcassonne Cedex 9

ou par mail : dpo.blf@grandsud.msa.fr

Vous avez également la possibilité de contacter la CNIL.

Sécurité du travail : pour former vos saisonniers, suivez les guides

Pour assurer la formation obligatoire à la sécurité de leurs salariés saisonniers, les employeurs de main-d'œuvre trouveront un kit pédagogique qui prend en compte la crise sanitaire, dans leur rubrique Santé Sécurité au Travail du site internet Grand Sud.

Ce kit est un module interactif dans lequel les professionnels cliquent sur les visuels pour faire apparaître la liste des risques et entendre les mesures de prévention à appliquer.

Cette rubrique sera alimentée au fur et à mesure par les modules de différents thèmes : la filière arboriculture, les stations de conditionnement, le maraîchage, la viticulture et la vinification.

Chaque employeur peut personnaliser la formation en fonction de ses modes de production, de son organisation et de ses espaces de travail.

Le service Santé Sécurité au Travail reste à leur disposition pour les accompagner dans cette démarche d'accueil des saisonniers.

Lien de la rubrique : grandsud.msa.fr/accueil-saisonniers



Qui est l' élu MSA près de chez vous ?

En janvier dernier, le monde agricole a élu ses délégués cantonaux. Dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, 286 délégués ont été élus.

Le délégué est le premier relais entre vous et la MSA.

Il peut vous accompagner quand vous en avez besoin. En cas de coup dur, il est à votre écoute. Il vous informe des dispositifs d'aide et vous oriente vers les bons interlocuteurs.

Votre délégué fait entendre votre voix dans les instances de la MSA. Parce qu'il vous ressemble, il connaît vos besoins et les problèmes que vous pouvez rencontrer. Il en est votre porte-parole auprès de la MSA, notamment à l'Assemblée Générale de votre MSA.

Canton	Commune		Prénom élu	Nom élu							
LA COTE SABLEUSE	CANET EN ROUSSILLON MONTESCOT	MR	MARC	BENASSIS	LES ASPRES	BANYULS DELS ASPRES	MR	MATTHIEU	MAIRENDE-GOUGES		
		MME	BRIGITTE	GIROD		FOURQUES	MR	HENRI	PARAIRE		
		MME	PASCALE	PEYRET		PASSA	MME	CELINE	DAVESA		
		MME	CELINE	VILA		POLLESTRES	MME	NATHALIE	FERRIER		
		MR	MICHEL	BERDAGUER		PONTEILLA	MR	FRANCK	DADIES		
	ST CYPRIEN	MR	JEAN	SERRAT		TERRATS	MR	RENE	PARAIRE		
		MR	PHILIPPE	TABA			MME	HELENE	MAJORAL		
		MME	SIGRID	COS		THUIR	MR	BASTIEN	RIPOLL		
		MR	ROGER	UBACH		TRESSERRE	MME	MARYLIN	THOMASSIN		
		MR	JEAN-BAPTISTE	JOUANOLE			MME	MARIE-THERESE	FABRE		
LA COTE SALANQUAISE	CLAIRA ST HIPPOLYTE	MR	REGINE	POMIERS	LES PYRENEES CATALANES	EUS	MR	YVES	PAGES		
		MME	ISABELLE	PUJOL		FONT ROMEU ODEILLO VIA	MME	CELINE	VARGAS		
	ST LAURENT DE LA SALANQUE	MME	MARIE-LAURE	BALALUD DE SAINT JEAN		LOS MASOS	MR	GUY	SELVA		
		MR	BERNARD	FOXONET		NAHUJA	MR	LOUIS	FERRAS		
		MR	JEAN-RENE	SAYROU		OSSEJA	MR	BAPTISTE	CLEMENT		
		MME	ODETTE	DELONCA		SAILLAGOUSE	MME	MARTINE	PASTOR		
		MR	JULES	PAGNON		STE LEOCADIE	MME	ROSE	DE MONTELLA		
		MR	NICOLAS	ROUX			MR	FRANCOIS	ALSINA		
	LA COTE VERMEILLE	TORREILLES	MR	JEAN-MARC		BATAILLON	PERPIGNAN 1	PERPIGNAN	MR	JEAN-MARIE	ALSINA
			MR	GERARD		COSTA			MR	JEAN-FRANCOIS	BOCASSIN
MR			GERARD	DEMONTE	MR	LOUIS			CROS		
MR			CHRISTOPHE	FERNANDEZ	MR	CHRISTOPHE			CUADRAT		
MME			FREDERIQUE	GAYTON	MR	DANIEL			ESCUDIE		
MME			LAURENCE	SAVOLDELLI	MME	NADINE			MONTAGNE		
MR			OLIVIER	LACAZE	MR	CYRIL			FERRER		
MME			CARINE	CONGOST	MR	LOUIS			PUJOL		
MR			JEAN-MARC	RESPAUT	PERPIGNAN 2	PERPIGNAN			MR	BARTOLOME	BALLESTA
MME			SOPHIE	CROUZIERES					MR	PHILIPPE	BELMAS
MME	DANIELLE	GOEYTES	MR	JOSEPH			MARIN				
MME	JOCELYNE	ROGE	MR	JACQUES			MASSOT				
MR	ALAIN	SUBIRATS	MR	MICHEL			PICHON				
MR	PATRICK	CARBO	MR	CLAUDE			TAILLADE				
MME	CORALIE	ESCANDE	MME	FRANCOISE			TAILLADE				
MR	ROBERT	ESCANDE	MR	FREDERIC			CARRERE				
MR	MARCEL	BONAFOS	MR	RAYMOND			CLARA				
LA PLAINES D'ILLIBERIS	THEZA	MR	MARCEL	BONAFOS			PERPIGNAN 3	PERPIGNAN	MME	SABRINA	DEBEURRE
		MME	NATHALIE	CAPILLAIRE	MR	MANUEL			OLOGARAY		
		MME	FLORENCE	GACIOT	MR	BERNARD			RIBES		
		MME	ALEXANDRA	MALAGA	MR	OLIVIER			VIDAL		
		MR	ROGER	BERENGUER	MR	OLIVIER			PARRA		
		MME	DOMINIQUE	BREST	MR	ALAIN			FABRE		
		MR	PHILIPPE	LAVILLE	MR	PHILIPPE			FIGUERES		
		MR	GEORGES	OLIVE	MME	VERONIQUE			MAMOU		
		MR	JEAN CLAUDE	DELSENY	MR	MARC			POMAREDE		
		LA VALLEE DE LA TET	MILLAS	MME	ALBERTE	BATLLE			PERPIGNAN 4	PERPIGNAN	MR
MME	COLETTE			ARTIGUES	MR	ALAIN	RADONDY				
MME	VANESSA			COBO	MR	THIERRY	TALAVAN				
MR	SILVIO			MAROCCHINO	MR	PAUL	BOBO				
MR	PATRICK			CASES	MR	GUY	CASENOVE				
MME	DOMITILLE			ZAZZI	MME	MICHELLE	CASENOVE				
MR	PATRICK			CALVET	MR	FRANCOIS	CAVAILHES				
MR	JEAN-LOUIS			SARDA	MR	JOHAN	MARESCAUX				
MR	MARC			MARTY	MME	DANIELLE	POMES				
LA VALLEE DE L'AGLY	ST PAUL DE FENOUILLET			MR	JEAN	REIG	PERPIGNAN 5	PERPIGNAN			MR
		MR	FRANCOIS	JARQUE	MR	HUGUES			CAZEBLANQUE		
		MR	JACQUES	BLANDIGNERES	MME	MARIE- FRANCOISE			FORCADE		
		MR	REMY	CHATEIGNON	MME	MARTINE			SANNAC		
		MR	OLIVIER	GRAVAS	MR	JOAN			ALIES		
		MME	SOPHIE	SOLA	MME	MARIE			PAGNON		
		MR	ADRIEN	CAROL	MME	MARTINE			ALBISSON		
		MR	MARCEL	LLANOS	MR	DANIEL			GEOFFROY		
		MR	GERARD	SOLE	MME	PAULETTE			SAQUE		
		LE CANIGOU	BAHOU	MME	THERESE	BONZOMS			PERPIGNAN 6	PERPIGNAN	MR
MR	FRANCOIS			CAPDELLAYRE	MR	JOSEPH	TORREELE				
MR	DAVID			DRILLES	MR	JOSEPH	TORREELE				
MR	JEAN			DELVALLE	MME	ANNE	CAVILLE				
MR	OLIVIER			FERNANDEZ	MR	HERVE	CRIBELLET				
BAIXAS	MR		ANDRE	JUANOLA	MR	ERIC	BAILLE				
	MR		BERNARD	MARTIN	MR	JEAN-PIERRE	PICAMAL				
	MR		LUCIEN	SABARDEIL	MR	JEAN	VICENS				
	MR		GERARD	SOLE	VALLESPIR- ALBERES	ST JEAN PLA DE CORTS VILLELONGUE DELS MONTS	MR	JEAN		VICENS	
	MME		THERESE	BONZOMS							
MR	FRANCOIS	CAPDELLAYRE									
MR	DAVID	DRILLES									
MR	JEAN	DELVALLE									
MR	OLIVIER	FERNANDEZ									
MR	ANDRE	JUANOLA									
MR	BERNARD	MARTIN									
MR	LUCIEN	SABARDEIL									

La vie des élus

Canton	Commune		Prénom élu	Nom élu
BASSIN CHAURIEN	CASTELNAUDARY	MR	HENRI	BLANC
		MME	MARIE-SOPHIE	FORT
		MME	PATRICIA	GAZEL
		MME	CARINE	SABLAYROLLES
		MR	GERARD	FABRE
		MR	DIDIER	PECH
		MME	ELISABETH	AYROLLES
CARCASSONNE 1	CARCASSONNE	MR	FREDERIQUE	LALANNE
		MR	SERGE	MORENO
CARCASSONNE 2	CARCASSONNE	MME	SOPHIE	BONNERY
		MR	GEORGES	CANAL
		MR	EMMANUEL	GIVA
CARCASSONNE 3	CARCASSONNE	MME	MARTINE	VERDALE
		MME	HELENE	CHAMPFRIGAUD
		MME	DOMINIQUE	BOYER
		MR	PATRICK	PASSEBOSC
		MME	GISELE	BAX
		MR	MICHEL	BAX
		MR	ROMAIN	JOULIA
CORBIERES MEDITERRANEE	CORBIERES	MR	NICOLAS	LEZCANO
		MR	BRUNO	PEYRAS
		MR	JEAN	ROUSSEL
		MR	JACQUES	RUIS
		MR	GILLES	PLA
		MR	JEAN-PAUL	COMBES
		MR	GERARD	FOULQUIER
HAUTE VALLEE DE L'AUDE	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	MME	CHRISTINE	BENOIT
		MR	FREDERIC	FERRANDEZ
		MME	CHRISTINE	ALBERT
		MR	FREDERIC	BARREDA
		MR	RICHARD	LE MASSON
		MR	GERARD	BELLUS
		MR	GERARD	CHAUVET
LA MONTAGNE D'ALARIC	LA MONTAGNE D'ALARIC	MME	NICOLE	BLANC
		MR	MARC	ESTANCO
		MR	PHILIPPE	GARCIA
		MR	PIERRE	SEBILLE
		MME	VALERIE	RIERA
		MR	STEPHANE	WAROT
		MR	ANDRE	PECH
LA PIEGE AU RAZES	LA PIEGE AU RAZES	MR	VINCENT	PECH
		MR	CHRISTIAN	GIEULLES
		MR	ANDRE	ANTON
		MME	NADINE	MARISCAL
		MME	PAULINE	RAYSSAC
		MR	JEAN	MOLINIER
		MR	JACQUES	SERRE
LA REGION LIMOUXINE	LA REGION LIMOUXINE	MR	DIDIER	VIGUIER
		MR	MARC	JONCKER
		MR	ROGER	CHILLARON
		MME	LUCIE	PUJOL
		MME	MIREILLE	AMIEL
		MME	NATHALIE	DARDIER
		MR	PIERRE	HIDOUX
NARBONNE 1	NARBONNE	MR	ROBERT	BATIGNE
		MR	ALAIN	BIREBENT
		MR	MAURICE	GUILHEMAT
		MR	JEAN	BOURREL
		MME	CHRISTINE	VIE
		MR	CLAUDE	LAFFITTE
		MR	DANIEL	OBLÉD
NARBONNE 2	NARBONNE	MR	CHRISTOPHE	SARDA
		MME	BERENGERE	BERNIER
		MR	JEAN	FAU
		MME	CLAUDETTE	BERTELLI
		MR	CHRISTOPHE	ESTEBE
		MR	JEAN	ARIBAUD
		MR	ANDRE	GARCIA
NARBONNE 3	NARBONNE	MME	ANNE	GARRETA
		MME	PASCALE	SOLER
		MR	JEAN-MICHEL	GILLOT
		MR	GUILLAUME	NEGRET
		MR	ANDRE	PUYAL
		MR	CLAUDE	BERTOLOTTI
		MR	FABIEN	PRADAL
NARBONNE 3	NARBONNE	MR	XAVIER	BELART
		MR	XAVIER	CLAMENS
		MME	KARINE	KORACH
		MR	ROFINO	NOVA
		MR	THOMAS	OLMOS

LA VALLEE D'ORBIEL	ARAGON	MR	CLAUDE	BERTOLOTTI
	CONQUES SUR ORBIEL	MME	MURIEL	LAPORTE
	FOURNES CABARDES	MR	GUY	CHIFFRE
	PENNAUTIER	MME	MARIE-AGNES	CHARBONNEL
	ROQUEFERE	MME	CAROLE	OULES
	VILLALIER	MR	PAUL	MALRIC
	VILLEGAILHENC	MR	JEAN-MICHEL	PHILIP
LE HAUT MINERVOIS	VILLEMOUSTAUSSOU	MR	DANIEL	CASTEIGNAU
		MR	JEAN	SIGE
	AZILLE	MR	ROGER	VIDAL
	BAGNOLES	MME	BEATRICE	BERTROU
	CAUNES MINERVOIS	MME	SOLANGE	HEMELSDAEL
		MR	PIERRE	FIORITO
	PEPIEUX	MR	PHILIPPE	MAYNADIE
LE LEZIGNANAIS	PEYRIAC MINERVOIS	MR	DENIS	LAPEYRE
	CONILHAC CORBIERES	MR	JULIEN	SENDROUS
		MR	EMILE	BALMIGERE
		MR	ALAIN	CARRIERE
		MR	THIERRY	CHAVANETTE
		MR	ROMARIC	GOUDY
	LEZIGNAN CORBIERES	MR	MARCEL	SANCHEZ
LE SUD MINERVOIS	ARGELIERS	MR	JACQUES	BALS
	BIZE MINERVOIS	MME	GINETTE	BADIA
		MR	PIERRE	CANAVY
	MAILHAC	MME	FRANCINE	SCHIVARDI
		MR	BERTRAND	CALVET
	OUVEILLAN	MR	JACQUES	FICAT
	PARAZA	MR	HENRI	TAVALLO
LES BASSES PLAINES AUDE	ST MARCEL SUR AUDE	MME	MARTINE	BOSOM
	STE VALIERE	MR	THIERRY	GUIBBERT
	ARMISSAN	MR	DIDIER	LOUBATIERES
	COURSAN	MR	CHRISTIAN	CONTOUR
	CUXAC D AUDE	MR	JEROME	SORIANO
	FLEURY D AUDE	MR	PHILIPPE	CHAMAYRAC
		MR	JEAN	JOSEPH
LES CORBIERES	SALLES D AUDE	MR	ERICK	VIALADE
		MR	JEAN-MARC	FLORENCON
		MR	HERVE	LOPEZ
	VINASSAN	MME	MARINE	LOPEZ
		MR	HENRI	BARONET
	CAMPLONG D AUDE	MR	YVAN	FOURNIE
	COUSTOUGE	MR	ANDRE	SALLES
MALEPERE-MONTAGNE NOIRE	MONTSERET	MR	EL-BACHIR	MEDANI
	SALZA	MR	JEAN-LOUIS	BIARD
	TALAIRAN	MR	LUDOVIC	ROUX
	THEZAN DES CORBIERES	MR	ERIC	MARTY
	VILLENEUVE LES CORBIERES	MR	BERNARD	PEYRE
	ARZENS	MR	PHILIPPE	CASES
	CAUX ET SAUZENS	MME	VALERIE	TEULE
NARBONNE 1		MME	SOPHIE	BONNERY
	MONTREAL	MR	PASCAL	DUBAIL
	MOUSSOULENS	MR	GEORGES	ROGER
	RAISSAC SUR LAMPY	MR	ALAIN	VENDRAMINI
	ST DENIS	MR	FRANCIS	CARILLO
		MR	GILBERT	CAZALS
	STE EULALIE	MME	HUGUETTE	POUZENS
NARBONNE 2	BIZANET	MR	MANUEL	CAMPO
	MONTREDON DES CORBIERES	MR	GUILLAUME	ADRAGNA
		MR	GAEL	CUGUILLIERE
		MR	REMI	IBANES
	NARBONNE	MR	BERNARD	VERGNETTES
	NEVIAN	MR	CHRISTOPHE	CAMUS
		MR	JEAN	ARIBAUD
NARBONNE 3		MR	ANDRE	GARCIA
	GRUISSAN	MME	ANNE	GARRETA
		MME	PASCALE	SOLER
		MR	JEAN-MICHEL	GILLOT
		MR	GUILLAUME	NEGRET
		MR	ANDRE	PUYAL
	ARAGON	MR	CLAUDE	BERTOLOTTI
NARBONNE 3	BIZANET	MR	FABIEN	PRADAL
		MR	XAVIER	BELART
		MR	XAVIER	CLAMENS
		MME	KARINE	KORACH
		MR	ROFINO	NOVA
		MR	THOMAS	OLMOS